

Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 janvier 2022

Le 18 janvier 2022 à 20h les membres de l'association:

« ACGV, Association Chazéenne de Gymnastique Volontaire»

dont le siège social est:

Salle Saint exupéry 5 rue Pierre de Coubertin, 69 380 Chazay d'Azergues
se sont réunis en assemblée générale ordinaire à

La salle de l'orangerie à Chazay d'Azergues
sur convocation individuelle envoyée par courrier électronique .

Une feuille de présence a été signée par chaque membre présent au moment de son entrée en séance tant à titre personnel qu'en qualité de mandataire en cas de procuration.

La feuille de présence permet de constater que :

Nombre de présents: 38

Nombre de procuration: 58

L'ordre du jour est le suivant:

1. Vie de l'association
2. Rapport financier
3. Budget prévisionnel
4. Cotisation
5. Questions diverses

1. Vie de l'association

Cours dispensés cette année

Certains cours insuffisamment fréquentés ont été supprimés : un cours de yoga , la zumba , la séance de marche active du mercredi. Les autres cours sont appréciés. Pour cette reprise après confinement, les adhérents ont spontanément présenté leur passe sanitaire et respectent les gestes barrières.

Les activités: 20 h 15 par semaine

Gymnastique 7 heures

Stretching 3 heures

Gym allégée 1 heure

Yoga 3 heures 45

Aérobic 1 heure

Pilates 3 heures

Marche active 1,5 heures /semaine 2 sessions par an

les animateurs

Julia :	yoga
Lucas:	gymnastique
Ghislaine:	gymnastique, stretching et marche active
Mathilde:	aérobic, gymnastique allégée
Viktoriya:	Pilates
Camille:	gymnastique

quelques chiffres:

L'effectif est de 267 adhérents avec 23 % de nouveaux inscrits mais aussi 18 % de non renouvelés. Une solide fidélité malgré la pandémie puisque nous étions 248 pour la saison 2020/2021.

56% d'habitants de Chazay, 32% de Morancé, 14% de Charnay, 7% de Civrieux et 22% se répartissent dans 17 communes voisines.

Le bureau, comité directeur

Président :	RENAUT Jean
Gestion des animateurs :	GUILLORY Janine, VINSON Claude
Trésorier :	VIGNON Stéphane
Relations extérieures:	DELORME Madeleine
Secrétariat :	Jean Louis GARNIER, AIT OUARET Malika

2. Rapport financier

Nous avons toujours versé les salaires pendant le Covid, nous venons d'être remboursé 70% par le biais du chômage partiel

Les licences ont été payées à la fédération. C'est nécessaire pour son fonctionnement .

Compte de résultat 2020/2021

Dépenses		Recettes	
Salaires animateurs	19 680	Cotisations	34 062
Chômage partiel	- 10 772	Subvention Mairie	1 062
Cotisations sociales	2 878	Subvention autres	1 313
Licences	7 657	Produits financiers	409
Administration	597		
Autres charges	426		
Total	20 466		
Résultat exercice	16 380		
Total	36 846	Total	36 846

Répartitions des dépenses :

43,53 % salaires animateurs, 37,41 % licences, 14,06 % cotisations sociales, 2,92 % administration, 2,08 % autres charges

Bilan financier 2020 / 2021

Actif		Passif	
Titres	105	Réserves	53 240
Actif immobilisé	105	Résultat exercice	16 380
Compte courant	1 672		
Livret A	67 822		
Caisse	21		
Trésorerie	69 515		
Total	69 620	Total	69 620

Nous minimisons les dépenses plus de timbres, des virements reviennent moins chers.

APPROBATION DU BILAN FINANCIER

VOTE **contre** : **0**

abstention : **0**

pour : **tous les adhérents présents ou**

représentés.

3. Budget prévisionnel 2021/2022 et 2022/2023

recettes	Intitule	Exercice 2021/2022 réactualisé 15/12/2021	Exercice 2022/2023
		au	
	Cotisations	25 210	44 960
	Subvention Mairie	966	900
	Autres subventions	130	0
	Produits financiers	330	350
	Total Recettes	26 636	46 210
	Achats	0	2 000
	Salaires Chomage partiel	21 310 sans objet	24 000 sans objet
	Charges sociales	4 582	6 500

Dépenses	Licences	8 526	8 500
	Administration	540	700
	Autres charges	1 162	1 200
	Total dépenses	36 120	42 900
	Résultat		3 310

APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL:

VOTE **contre** : **0**

abstention : **0**

pour : **tous les adhérents présents ou**

représentés.

4. Cotisation 2022/2023

Tenant compte du budget prévisionnel et du nombre moyen d'adhérents, de la bonne santé financière de l'association, nous proposons de maintenir la cotisation à **140 €**. Les activités complémentaires n'augmentent pas non plus.

APPROBATION DU MONTANT DE LA COTISATION 2022/2023 : 140euros

VOTE **contre** : **0**

abstention : **0**

pour : **tous les adhérents présents ou**

représentés.

5. Autres points :

- Le passe vaccinal est à présenter à chaque cours, il faut avoir sa pièce d'identité
- 2 personnes du bureau le quittent, Malika Ait Ouaret et Jacky Martinet. Nous recherchons des adhérents pour participer au bureau.
- Le site internet est à jour, on y trouve de nombreuses informations.

Severine Felix, représentante de la municipalité, propose de mettre un lien sur le site de la mairie, félicite l'équipe ACGV pour son travail et le bilan.

Nous remercions les adhérents, Mme la représentante de la municipalité.

Clôture de l'AG à 21h15 heures